

# INFORMATION DÉCHETS

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2025

### DATES DES RENDEZ-VOUS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
21	18	18	15	20	17	15	19	16	21	25	23

### Plusieurs solutions alternatives existent :

#### → Faire réparer plutôt que jeter

Certains objets pourraient avoir une seconde vie après une réparation ou un coup de neuf, un nouveau bonus réparation permet d'ailleurs de faire baisser la facture sur la réparation de certains produits. Plus d'informations sur :

[www.label-qualirepar.fr/particulier/bonusreparation.html](http://www.label-qualirepar.fr/particulier/bonusreparation.html)  
[www.artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs](http://www.artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs)

#### → Donner ou vendre plutôt que jeter

De nombreux objets sont encore en bon état. N'hésitez pas à les vendre, les donner, les échanger ou à les déposer dans une association près de chez vous. Plus d'informations sur :  
[longuevieauxobjets.ademe.fr/decouvrir-nos-outils](http://longuevieauxobjets.ademe.fr/decouvrir-nos-outils)

#### → Déposer en magasin ou faire reprendre l'ancien produit en cas de livraison d'un neuf

Les vendeurs de produits similaires sont désormais tenus de les reprendre :

Appareils électriques et électroniques, meubles et matelas, articles de sport et de loisirs, jouets, articles de bricolage et de jardinage, matériaux de constructions, pneumatiques...

Tous les détails sont à retrouver sur :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37982>

#### → Se rendre en déchetteries

L'ensemble des encombrants ainsi que de nombreux déchets occasionnels (déchets dangereux, pneus, matelas) sont acceptés et pourront être mieux triés.

### Consignes pour la collecte des encombrants :

#### ✓ LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Armoires, tables, canapés, chaises, consoles...



Portes, planches, laine de verre, ferraille, clôtures, baignoires, lavabos, WC...



Trampolines, vélos, poussettes...

#### ✗ LES DÉCHETS REFUSÉS



Matelas à déposer en magasin ou à porter en déchetterie



Bouteilles de gaz et extincteurs à déposer en magasin ou en déchetterie



Solvants, alcool, peinture, à porter en déchetterie



Tous les appareils à moteur thermique sont à déposer en magasin ou en déchetterie



Troncs, branches, à porter en déchetterie



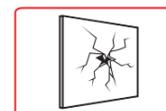
Pneus à porter dans certaines déchetteries



Tous les appareils électriques et électroniques à déposer en magasin ou à porter en déchetterie



Amiante, un service dédié, contactez le 0 800 021 021



Verre et miroir (y compris encastré dans du mobilier) à porter en déchetterie



Gravats, cuve, fût terre sont à porter en déchetterie

**Mais aussi :** Cendres, Ordures ménagères, Produits explosifs, radioactifs ou instables, Gros éléments mécaniques de voitures, camions, machines agricoles, Déchets d'activités de soin, produits pharmaceutiques, déchets anatomiques, infectieux ou putrescibles, et tout déchet dépassant un gabarit de 4 mètres par 1m50

Tous les services déchets de la Métropole réunis dans une application et sur [metropole-rouen-normandie.fr/particulier-dechets](http://metropole-rouen-normandie.fr/particulier-dechets) ou sur appel au 0800 021 021.

**montri**

Gagnez des récompenses en triant

Consignes de tri

Carte des points de collecte

Calendrier de collecte

Demandes et signalements

Alertes et notifications

Téléchargeable gratuitement :

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store